

Coronavirus

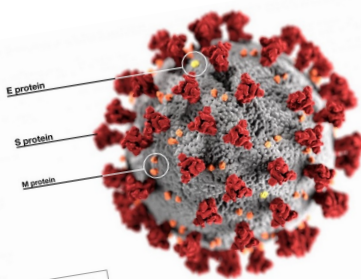
Première vague



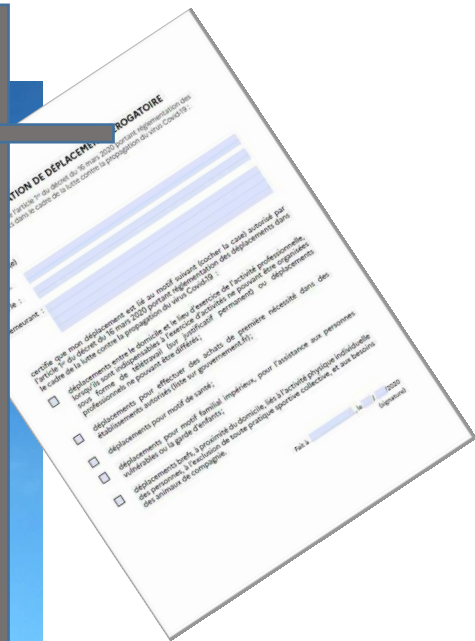
Covid 19

Confinement

Deuxième vague



Couvre-feux



Vaccin



Reconfinement



Sommaire

1 à 2 Editorial et sommaire

3 à 4 L'état civil

5 à 18 Les infos communales

19 à 29 Les travaux

30 à 31 Le fleurissement

32 à 37 Patrimoine

38 à 39 Vie associative

40 Informations diverses



BULLETIN MUNICIPAL N°45/2021

Téléchargeable sur le site
Internet de la commune

<http://www.etzling.info/actualités.html>

Equipe de rédaction :

HAMM Simon

FURGAL Joseph

BOUSENDORFER Nicole

JUNG Guy

Edito du Maire



Chers concitoyens

L'année 2020 était une année particulière et restera, j'en suis sûr, gravée dans les mémoires.

Avant tout, elle a été marquée par la crise sanitaire du Covid-19. En raison de ce virus, la vie sociale, économique, la vie tout court s'est arrêtée. Mais nous avons voulu continuer d'investir malgré cette période difficile et je souhaite que nous continuions ensemble d'avancer. Notre investissement pour l'année 2020 a certes été drastiquement réduit par la crise sanitaire, néanmoins nous avons poursuivi au mieux nos chantiers, en respectant les contraintes dictées par les mesures de sécurité.

Dès le début de la pandémie, nous avons fait face à toutes les contraintes liées à la Covid-19, en accompagnant du mieux qu'on pouvait la population, les associations, les écoles, la gestion de la cantine et du périscolaire, par la mise à disposition de masques, de gel, de matériel de nettoyage et de désinfection. Malheureusement la page n'est pas encore tournée et nous ne savons pas ce que 2021 nous réserve. Notre nouveau mandat communal (2020-2026) vient de démarrer dans un environnement particulièrement contraint, avec une incertitude qui pèse sur la capacité de notre collectivité à investir.

L'année 2021 débute dans le même contexte que l'année qui vient de s'écouler, fortement perturbée et anxiogène, rythmée par le coronavirus, auquel viennent encore se rajouter les nouveaux variants anglais, d'Afrique du Sud, et en dernier celui du Brésil. Tout cela nous oblige à revoir nos priorités, car entre le confinement, les mesures barrières, nous avons un peu le sentiment de naviguer à vue. Aussi dans l'attente de la vaccination, j'appelle à la vigilance de chacun, au respect des gestes barrières et des mesures sanitaires afin de vous protéger et de protéger les autres.

Pendant plusieurs mois encore, nous allons devoir continuer à vivre avec ce virus et accepter les contraintes liées à cette crise. Mais restons optimistes malgré tout, avec l'espoir d'un retour à une vie normale indispensable pour le moral de tous. Je voudrai aussi remercier les adjoints, les membres du conseil municipal, nos secrétaires de mairie, l'agent technique, les agents aux écoles, à la salle polyvalente, au périscolaire et à la cantine, qui ont géré au mieux, avec humilité et sincérité, la situation de crise durant l'année 2020.

Je vous invite maintenant à parcourir notre bulletin municipal qui retrace nos actions et les différentes réalisations entreprises durant cette difficile année 2020. Que 2021 nous libère du poids de cette crise sanitaire, pour que chacune et chacun puisse retrouver cette vie d'avant, une vie normale.

Je vous souhaite, chaleureusement, une bonne et heureuse année 2021. Bonne lecture à tous, et prenez bien soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers.

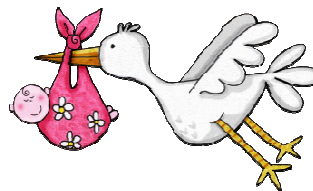
Très cordialement

Jean-Luc JEHIN
Maire d'Etzling

L'état civil

Les naissances

MAYER Lenzo, Charlie, le 29 janvier 2020 à FORBACH
COLAGROSSI Mila, le 21 mars 2020 à FORBACH
ERRAI Jassim, le 28 mars 2020 à FORBACH
SCHLIEBEN Milan, le 3 septembre 2020 à SARREBRUCK
TROTIN Elena, Barbara, le 18 septembre 2020 à FORBACH
ROUMENS WEISLINGER Jeanne, Maria, le 9 octobre 2020 à FORBACH



Les décès

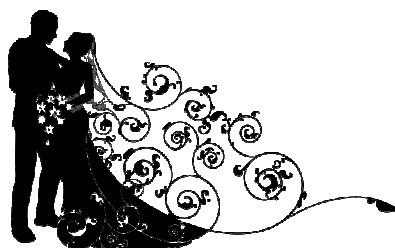
MEYER Marcel, le 15 janvier 2020 à ETZLING
VOGEL Stéphanie épouse BOUSENDORFER, le 28 janvier 2020 à ARS LAQUENEXY
RAUSCH Nicole, épouse WALTER, le 11 février 2020 à SAINT AVOLD
FROELIGER Raymond, le 7 mars 2020 à SAINT AVOLD
SCHAMBIL Jean, le 5 mai 2020 à ETZLING
MARCHAND Joseph, le 2 juin 2020 à ETZLING
DAMM Romanic, le 20 août 2020 à SARREGUEMINES
COLLOWALD Auguste, le 23 septembre 2020 à ETZLING
MEYER Marie, veuve GREFF, le 2 novembre 2020 à ETZLING
HAMM Marie, veuve WILKE, le 5 décembre 2020 à FORBACH



Les mariages

CAMINATI Thierry et ROTH Célia
Le 12 septembre 2020

KRAUT Sandra et MARGIOTTA Marie-Laure
le 14 août 2020



Les p.a.c.s.

BOUR Lucas et NOWICKI Oriane le 11 mars 2020
CHERRIER Jérôme et BRUCK Rachel, le 02 juillet 2020
RODRIGUES Julien et PAULUS Catherine, le 11 septembre 2020
SCHUR Harald et LAUDWEIN Laurence, le 16 octobre 2020

Noces d'or

Le 29 mai 1970, M. et Mme BREIT Gérard
Rue Acker



Le 17 juillet 1970, M. et Mme AUFSATZ
Rue de Spicheren



Le 24 juillet 1970, M. et Mme HAAG Jean-Marie
Rue de la Montée

Doyen et doyenne de la commune



GREFF Joseph
né le 2 mars 1923 à ETZLING



KNOBE veuve DIEHL Hildegard née le 6 mars 1923
à STIRING-WENDEL

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL au service des ETZLINGEOIS.

Le 15 mars 2020, lors des élections municipales, 15 conseillers municipaux ont été élus ainsi que deux conseillers suppléants.

En raison de la pandémie ce nouveau conseil n'a été installé que le 23 mai 2020.



JEHIN Jean-Luc, 69 ans - Retraité - Maire - 35, rue de Stiring-Wendel

FURGAL Joseph, 62 ans - Retraité – Premier adjoint, responsable des travaux neufs - 2, impasse des Résistants

RESCH Doris, 63 ans – Retraîtée – Deuxième adjoint, responsable des écoles - 5, rue de Lorraine

HAMM Simon, 61 ans - Retraité – troisième Adjoint responsable des services techniques - 2, rue du Lavoir

BOUSENDORFER Nicole, 63 ans - Retraîtée - Adjointe au maire sortante - 9, rue de Lorraine

DOMITAR Martine, 63 ans - Mère au foyer - Conseillère municipale sortante - 37, rue de Châtelailon

SCHWARTZ Martial, 48 ans - Comptable - Conseiller municipal sortant - 7, rue des Haies

LEGUILLON Monique, 71 ans - Retraîtée - Conseillère municipale sortante - 5, rue de Châtelailon

PERSPICACE Antoine, 60 ans - Conseiller municipal sortant - 13, rue de Châtelailon

LOEGEL Joëlle, 56 ans - Comptable - Conseillère municipale sortante - 7, rue Acker

CAMINATI Alain, 52 ans - Technicien géomètre - 51, rue de la Montée

SEENE Isabelle, 56 ans - Professeur des écoles - 19, rue de la Montée

KILLIAN Régis, 39 ans - Technicien de maintenance - 12, square du Capitaine Greff

ADAM Marie-Rose, 58 ans - Assistante de direction - 33, Voie Romaine

JUNG Guy, 60 ans - Retraité - 4, rue des Prés

SUPPLEANTS

SIMON Nathalie, 52 ans - Responsable d'agence - 8, rue de Stiring-Wendel

GAMEL Loïc, 34 ans - Technicien qualité - 17, Voie Romaine

Nota : les suppléants, qui complètent la liste, sont appelés à remplacer les conseillers démissionnaires en cours de mandat (article L260 du Code électoral)

Les commissions municipales :

Commission des finances :

M. JEHIN Jean-Luc Maire
M. SCHWARTZ Martial conseiller municipal
Mme LOEGEL Joëlle conseillère municipale
Mme RESCH Doris 2ème adjoint au maire

Commission des travaux :

M. JEHIN Jean-Luc Maire
M. FURGAL Joseph 1er adjoint
M. HAMM Simon 3ème adjoint
M. PERSPICACE Antoine conseiller municipal
M. JUNG Guy conseiller municipal

Commission de l'environnement, de l'urbanisme et du cadre de vie :

M. JEHIN Jean-Luc Maire
M. FURGAL Joseph 1er adjoint
Mme LEGUILLON Monique conseillère municipale
M. CAMINATI Alain Conseiller Municipal

Commission des fêtes :

M. JEHIN Jean-Luc Maire
Mme RESCH Doris 2ème adjoint
Mme BOUSENDORFER Nicole conseillère municipale
Mme LEGUILLON Monique conseillère municipale
Mme LOEGEL Joëlle conseillère municipale
Mme ADAM Marie-Rose conseillère municipale

Commission de la vie scolaire et de la petite enfance :

M. JEHIN Jean-Luc Maire
Mme RESCH Doris 2ème adjoint
Mme BOUSENDORFER Nicole conseillère municipale
Mme DOMITAR Martine conseillère municipale
Mme SEENE Isabelle conseillère municipale
M. KILLIAN Régis conseiller municipal

Commission d'appel d'offre et d'adjudication :

M. JEHIN Jean-Luc Maire
M. FURGAL Joseph 1er adjoint
Mme RESCH Doris 2ème adjoint
M. JUNG Guy conseiller municipal
M. HAMM Simon 3ème adjoint
Mme DOMITAR Martine conseillère municipale (suppléante)
M. PERSPICACE Antoine conseiller municipal (suppléant)

EMPLOIS SAISONNIERS

CANDIDATURES 2021

Candidature à adresser à Monsieur le Maire

17 rue des Moulins 57460 ETZLING

Avant le 1^{er} juin 2021

Conditions :

- Etre majeur
- Etre étudiant
- habiter à ETZLING
- Postuler pour la première fois
(pour les autres s'il reste de la place)
- Etre en possession du permis de conduire si possible
- Emploi : Agent Technique d'Entretien
- Durée : minimum 15 jours, maximum 1 mois
(suivant la charge de travail et le nombre de postulants)



Photo : emplois saisonniers été 2019

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE				
	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre		Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	
LUNDI	09h30 à 12h30	14h00 à 19h00	10h00 à 12h00	13h30 à 17h30
MARDI	09h30 à 12h30	14h00 à 19h00	10h00 à 12h00	13h30 à 17h30
MERCREDI	09h30 à 12h30	14h00 à 19h00	10h00 à 12h00	13h30 à 17h30
JEUDI				
VENREDI	09h30 à 12h30	14h00 à 19h00	10h00 à 12h00	13h30 à 17h30
SAMEDI	09h30 à 12h30	14h00 à 19h00	10h00 à 12h00	13h30 à 17h30

Rappel : Recycler est un geste citoyen qui est fait pour respecter la nature.

Distribution des sacs multiflux

La prochaine distribution de sacs multiflux organisée par le Sydème aura lieu le
Mercredi 08 septembre 2021 de 14h00 à 19h00 à la salle polyvalente.

Sécurisation des poubelles

Les personnes intéressées par l'acquisition d'un cadenas pour sécuriser leur bac de ramassage des ordures ménagères peuvent s'adresser à la Communauté d'Agglomération Porte de France à FORBACH au service « Ordures ménagères ». Le tarif est de 20 euros.

BRUITS ET VOISINAGES

Le retour des beaux jours signifie souvent retour des travaux de jardinage et de bricolage.

Ces travaux réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils sont susceptibles de causer des gênes pour le voisinage en raison de leur intensité sonore.

Ainsi je vous invite pour assurer la tranquillité publique à limiter les travaux bruyants pendant les horaires définis ci-après par arrêté communal :

- les jours ouvrables : de 08h00 à 12h00 et 14h30 à 19h30,
- les samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00



COLLECTE DES PNEUS USAGES

Consciente des difficultés pour certains particuliers disposant de pneus usagés de s'en débarrasser, la communauté d'agglomération de Forbach Porte de France a décidé de proposer un nouveau service de collecte mensuelle. Elle a ainsi mis en place un dispositif mensuel visant à collecter les pneumatiques usagés. Ce service est gratuit et réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la Communauté d'agglomération, avec une quantité limitée à 8 pneus par Sydem'pass et par an (pneus de voitures, moto et quads uniquement, propres et déjantés). Pour toute collecte de pneus supplémentaires, le service sera facturé à l'utilisateur 2.50 euro par pneu et ce, afin de couvrir la collecte, le transport et le traitement.



Cette opération se déroulera sur le parking visiteurs de la communauté d'agglomération tous les premiers mercredis du mois de 9 heures à 12 heures et de 13h30 à 17h30.

STATIONNEMENT

Sur les trottoirs

Des **doléances récurrentes** concernant le stationnement gênant des véhicules sur le trottoir nous sont rapportées. Nous tenons à rappeler une énième fois que les trottoirs sont destinés à assurer, en toute sécurité, la libre circulation des piétons et qu'il ne s'agit nullement de places de parking. Les propriétaires desdits véhicules sont donc priés de garer leurs véhicules sur leur propriété ou à défaut sur les parkings et de laisser les trottoirs aux piétons.

Nous rappelons que cette infraction est passible d'une amende de 135 euros.

Devant l'école

De nombreux stationnements anarchiques ou arrêts sont encore constatés à proximité du groupe scolaire et de l'école maternelle alors que le parking se trouve à proximité. A défaut de discipline de la part des personnes qui déposent ou récupèrent les enfants aux abords de l'école, des contraventions seront dressées par les services de la Gendarmerie Nationale.

STOP AUX DEPOTS SAUVAGES ET AUX INCIVILITES

Les déchets que nous retrouvons régulièrement dans la nature constituent un véritable danger pour l'environnement. Des masques, des canettes, voire des bouteilles sont régulièrement retrouvés dans les fossés et les champs longeant les rues. De même, les poubelles installées dans la commune sont régulièrement obstruées par des sacs de couleur vert-orange-bleu déposés par des administrés. Une caméra auto-portée sera acquise par la commune et sera installée et déplacée régulièrement dans le but d'interpeller ces personnes qui déposent leurs déchets ménagers dans des poubelles communales.

Les containers cartons mis en place sur la place du cimetière et sur le parking des écoles sont rapidement pleins. Merci de ne pas les surcharger et surtout de ne pas poser vos verres, cartons, textiles et diverses ordures devant les bennes comme nous le constatons fréquemment.



De même, les trottoirs, les rues et les espaces verts de la commune sont quotidiennement souillés par des déjections canines. Cette pollution remet en cause la salubrité et l'hygiène de notre village.

Aussi nous faisons appel au civisme de chacun pour que notre village conserve son cadre de vie

agréable et convivial. Vous aimez votre chien ? C'est grâce à votre comportement qu'il sera accepté au village.

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer et votre chien ne sera plus une gêne pour les autres. Si aucune amélioration n'est constatée, la Municipalité se verra dans l'obligation de prendre des moyens répressifs à l'encontre des contrevenants (contraventions de 35 à 450€). Afin de maintenir notre village propre et faire un geste pour l'environnement il faut ramasser les déjections canines de son chien. Il s'agit d'un problème de conscience individuelle.



Les boîtes aux lettres

Lors de la distribution des différents courriers à la population locale, nous avons constaté que bon nombres de boîtes aux lettres ne mentionnaient aucun nom ce qui peut être sujet à des mal-distributions.

Nous vous demandons de pallier à ce manquement dans le but de simplifier le travail des facteurs et des personnels communaux. Merci d'avance.

MANIFESTATIONS ET CEREMONIES

Le 22 janvier 2020 la cérémonie de passation de commandement a eu lieu entre le lieutenant JAKIMOVITCH Paul et l'adjudant-chef MEYER Frédéric, nouveau chef de corps de l'unité opérationnelle d'Etzling.



La cérémonie de passation de commandement entre le lieutenant Paul JAKIMOWITSCH et l'adjudant-chef Frédéric MEYER, de l'unité opérationnelle d'Etzling, a eu lieu à la salle polyvalente, sous les autorités du préfet, Didier MARTIN, et du président du conseil d'administration du SDIS, Patrick WEIDEN, et le colonel François Vallier. L'unité opérationnelle d'Etzling compte 12 sapeurs-pompiers (quatre sous-officiers, huit sapeurs-pompiers du rang), dont une femme.

En 2019, les sapeurs-pompiers de l'unité opérationnelle ont réalisé une dizaine de sorties de secours dans la commune, essentiellement de secours à personnes. Ils disposent à cet effet d'un véhicule de premier secours. Les personnels ont aussi renforcé l'unité opérationnelle de BEHREN lors de nombreuses interventions.

Nouveau chef d'unité opérationnelle

L'adjudant-chef, Frédéric Meyer, 50 ans, est originaire de la commune d'Etzling et exerce la profession de chauffeur poids lourd. Il est issu du rang, a commencé sa carrière de sapeur-pompier volontaire à ETZLING, à l'âge de 16 ans, après avoir été formé chez les jeunes sapeurs-pompiers de la localité. Avec l'acquisition successive de nouvelles compétences, il a gravi les échelons hiérarchiques avant de rejoindre les effectifs de l'unité de Behren-lès-Forbach entre 1999 et 2018. Depuis, il a réintégré son unité formatrice à ETZLING.

Depuis le 1er janvier 2020, il occupe les fonctions de chef de l'unité opérationnelle.

Chef d'unité sortant

Le lieutenant Paul JAKIMOWITSCH, 64 ans, est originaire d'Etzling. Retraité, il a exercé le métier de mineur. Sapeur-pompier volontaire à ETZLING depuis 33 ans, il a gravi les échelons hiérarchiques jusqu'à devenir adjoint, puis chef de centre en 2012. Durant 22 ans, il a été le responsable de la section locale des jeunes sapeurs-pompiers. Dans le cadre de cette activité, il a organisé huit rassemblements de plus de 120 JSP. Très investi dans la formation des adultes, il a également été formateur incendie durant de nombreuses années. Au cours de sa carrière, le lieutenant JAKIMOWITSCH a participé à cinq campagnes de renfort feux de forêts dans les Pyrénées-Orientales.

L'unité d'Etzling contribue à la protection des personnes, des biens et de l'environnement, particulièrement au sein de la commune d'Etzling. Elle participera de plus en plus à celle du bassin de couverture de Forbach – Freyming-Merlebach. Les sapeurs-pompiers locaux ont établi un partenariat avec leurs homologues allemands de la ville d'OBERWURZBACH, en Sarre.

L'unité d'Etzling entretient aussi des liens importants avec les unités voisines comme celles de BEHREN, KERBACH et SPICHEREN. Les personnels effectuent régulièrement ensemble, interventions, exercices et formations.

Le 8 mai 2019 LA Commémoration devant le monument aux morts a été annulée en raison de la Covid 19.

Le 11 novembre 2019

La cérémonie s'est déroulée en comité restreint afin d'assurer la sécurité sanitaire en pleine seconde vague de la Covid 19. Etaient présents le Maire et ses Adjoints, le Président des Anciens Combattants et un porte-drapeau.



Le maire a lu la lettre du Ministre des Anciens Combattants après avoir déposé avec le Président des Anciens Combattants, une gerbe devant le monument aux morts.

Distribution des masques à la population :

Au cours de la première quinzaine du mois de mai, la municipalité a distribué un masque tissu par personne à tous les habitants de la commune.

Distribution des masques aux élèves des écoles communales :

Le 1^{er} Décembre, suite aux mesures annoncées par le gouvernement, notamment l'obligation pour les enfants à porter un masque à l'école à partir de 6 ans, la municipalité a procédé à la distribution de masques junior à l'ensemble des élèves de l'école élémentaire, soit une boîte de 50 masques chirurgicaux spécifiques par enfant.



Les offices religieux pendant la crise sanitaire

Le premier confinement, du 17 mars 2020 (à midi) au 10 mai 2020, a eu plusieurs conséquences sur les offices :

- Suppression de tous les offices, mais les églises peuvent rester ouvertes
- Pour les funérailles, la cérémonie a lieu au cimetière dans la plus stricte intimité familiale

Suite au déconfinement le 11 mai :

Les offices dans les églises sont autorisés, en limitant le nombre de fidèles à 1/3 de la capacité de l'église et en respectant les mesures sanitaires (masque, gel, distanciation et désinfection de l'église avant chaque office)

La reprise du culte s'est faite le week-end de Pentecôte.

A Etzling, la première messe eu a lieu le lundi de Pentecôte, avec une capacité limitée à 61 places (voir photo).



Le 1^{er} juillet, un assouplissement des mesures, permet d'augmenter la capacité à 87 places.

A partir du 30 octobre 2020, nouveau confinement :

- Tous les rassemblements dans les églises (messe, baptême, mariage, office, concert, ...) sont annulés, excepté les offices propres à la fête de la Toussaint
- La célébration des funérailles est autorisée dans les églises, en présence de 30 personnes maximum
- Les églises pourront rester ouvertes pour la prière personnelle des fidèles

Reprise des offices à partir du 29 novembre, mais avec un maximum de 30 participants.

Pour permettre à un maximum de fidèles d'assister aux offices, les prêtres ont multiplié les messes.

Suite à la saisie du Conseil d'Etat par la Conférence des Evêques de France, le 2 décembre 2020, le gouvernement supprime la jauge de 30 participants et demande de laisser libres deux sièges entre deux personnes et de n'occuper qu'un banc sur deux.

A partir du 2 janvier 2021, suite à la mise en place du couvre-feu à 18h, les messes du samedi soir ont été avancées à 17h.

La Crèche de l'église.

Durant de nombreuses années, le montage de la crèche à l'église se faisait quelques jours avant Noël et elle restait en place jusque fin janvier.

Depuis quelques années, elle est montée étape par étape pour montrer la marche vers Noël. D'abord le socle et les lumières, ensuite le village autour de la crèche puis les personnages et pour finir, la sainte famille. L'enfant Jésus est porté en procession et mis en place pendant la messe de minuit.

Cette mise en place permet de nous démontrer le vrai sens du mot « crèche », crèche qui se trouvait dans l'étable où Marie et Joseph avaient trouvé refuge. Son message est clair : elle montre ainsi comment Jésus est né, pauvre parmi les pauvres, annoncé par les anges, accueilli par les bergers, et quelques jours plus tard visité par les mages.

Dans la paroisse se sont des bénévoles qui mettent tout leur savoir-faire dans cette entreprise et retrouvent souvent pendant ces moments, leur émerveillement d'enfant.



Plusieurs heures sont nécessaires pour la mise en place des sapins, du socle, des lumières, de la grotte puis des personnages.

Un grand merci à ceux qui maintiennent et perpétuent si bien cette tradition, génération après génération.

Cette année avec la Covid et les restrictions d'ouverture des églises, la crèche a été terminée au début du temps de l'Avent pour permettre aux paroissiens de venir avec leurs enfants admirer la crèche paroissiale et de se recueillir.



VIE SCOLAIRE

Les effectifs à la rentrée 2020 :

Maternelle petits moyens Mme Greff	19 élèves
Maternelle grands Mme Gras	16 élèves
CP/CE1 Mme Vincent	21 élèves
CE1-CE2 M. Schaefer	23 élèves
CM1-CM2 Mme Breit	25 élèves
TOTAL	104 élèves

Vie scolaire

Un projet photographique de la classe des Cours élémentaires a été initié avec une photographe professionnelle sur le thème "rendre visible l'invisible".



Ce projet commencé en janvier n'a pas pu être achevé en raison du confinement.



Le 14 février, défilé de carnaval au travers du village.



Opération "Nettoyons la nature" le 25 septembre 2020



Le 16 octobre 2020, la course d'ELA : "Mets tes baskets et bats la maladie"



Le 7 décembre, le St Nicolas n'ayant pu passer en raison de la situation sanitaire, la municipalité a tenu à distribuer à sa place des petites friandises à tous les enfants du village, dans les écoles et en mairie pour les enfants non scolarisés.



A l'école maternelle



JE T'AIME
PÈRE NOËL





Le 10 Octobre la dictée d'ELA par M. le Maire aux C.M

Le PERISCOLAIRE

L'accueil des enfants peut être assuré par le personnel communal à partir de 7 heures 30 les jours de classe et la garde peut se poursuivre de la fin des cours jusqu'à 18 heures.

Différentes activités sont proposées aux élèves, jeux, lecture, vidéos, etc...

Les tarifs des tickets du périscolaire sont inchangés depuis 2011. Pour utiliser les services périscolaires et la cantine, il faut préalablement avoir inscrit son enfant en mairie et avoir fourni un certificat d'assurance. L'inscription est à renouveler avant chaque rentrée scolaire.

Les tickets s'achètent en mairie et doivent être déposés les jeudis soirs au plus tard dans la boîte aux lettres qui se trouve à côté de la porte de l'école élémentaire qui donne sur le parking de la salle polyvalente



Garde du matin	7h30-7h50	1 ticket rose à 3,60€ pour 4 gardes
Cantine	11h30-13h30	1 ticket à 5,50€
Garde du soir	16-18h	Un ticket rose à 3,60€ avec goûter et la garde du matin est comprise dans le prix.

Les cours d'anglais se poursuivent, sur inscription préalable. Ils sont assurés par Mme DIDIER en remplacement de Mme PLADO. Les prestations sont prises en charge par la commune et il faut simplement fournir un ticket jaune à 2€.



Les cours sont donnés le lundi et le vendredi de 16 à 17h30

La cantine scolaire a été transférée dans la salle des fêtes afin de pouvoir respecter la distanciation imposée par la Covid. La surveillance et la distribution des repas est assurée par le personnel communal. Le repas est fourni par les Marmites de Cathy de Schoeneck depuis la rentrée scolaire de septembre 2020.

En moyenne 28 enfants font appel à ce service journalièrement.



TRAVAUX REALISES

Eglise

Suite à l'apparition de fissures sur la voûte et au bord de l'encadrement d'une fenêtre l'architecte spécialisé dans les édifices publics, M. MARCINIAK Atelier 22 de Pont à Mousson, mandaté en 2019 pour faire une analyse structurelle de l'église, a mis des marqueurs en place pour permettre un contrôle de l'évolution des fissures.



Des relevés ont été effectués à un mois d'intervalle de juillet à décembre sans constater d'écart.

Suite à une infiltration survenue dans la travée Nord, nous avons fait appel à la société BP Toiture d'OETING pour changer quelques ardoises brisées.



Club House

Les travaux commencés fin 2019, afin de créer un parking propre à cette salle ont été achevés par la pose d'un revêtement en bitume et d'un marquage au sol conforme à la législation. Un emplacement pour personnes à mobilité réduite a été mis en place.



MAIRIE

En raison du litige opposant la commune au propriétaire voisin qui nous interdisait d'accéder à son terrain afin de pouvoir ériger en toute sécurité le mur de séparation limitrophe, nous avons été obligés de saisir la justice.



Dans l'attente d'une décision, nous avons fractionné le chantier en deux parties. La première partie a été érigée de janvier à mars.





Le chantier a enfin pu redémarrer au début du mois de décembre afin d'entamer la deuxième tranche par l'arasement du mur de soutènement et la pose des fondations extérieures.



Salle Polyvalente

En vue du passage de la commission de sécurité effectuée tous les trois ans, les vérifications de l'installation électrique, de l'installation gaz, des pianos, du dégraissage de la hotte de la cuisine ont été effectuées.

La gouttière de la salle du gymnase, percée à plusieurs endroits, a été réparée.



Ecole élémentaire

Une fissure est apparue au-dessus du linteau de la porte latérale de l'école donnant sur le parking.

Cette fissure a été réparée afin d'éviter que des morceaux de crépi ne se désolidarisent du mur.



Terrain de Football

La commune d'Etzling a mandaté la société Technigazon afin de procéder en octobre à un entretien de l'aire de jeu. Trente tonnes de sable lavé fin ont été réparties sur la surface engazonnée, un traitement par carottage a ensuite été réalisé pour aérer le gazon. Un regarnissage de gazon a été réparti sur la pelouse avec épandage d'un engrais à libération lente. Le terrain naturel ainsi entretenu pourra s'adapter aux conditions hivernales rigoureuses et la pelouse repoussera de plus belle au printemps prochain afin de supporter une saison de piétinements indissociable de la pratique de ce sport. Les footballeurs pourront pratiquer l'année prochaine leur activité dans d'excellentes conditions de jeu.



La sapinière communale



La société LUX-FORST-NEISES SARL du Luxembourg, a fait l'acquisition des arbres de la sapinière communale, attaqués par les scolytes et a procédé à leur abattage.

Cette sapinière restera en friche pendant trois à quatre ans avant de pouvoir envisager un reboisement.

La commune procédera à l'issue de ce délai, propice à la régénération naturelle du sol, à de nouvelles plantations avec des essences variées adaptées au sol.



Travaux réalisés par notre ouvrier communal

Le marquage au sol de la signalisation routière horizontale a été rénové.
Dans cette tâche, il a été aidé par les emplois saisonniers (STEPEK Hugo et STEPEK Thibault)



Ils ont également entretenu les espaces verts, repeint les bancs publics et l'aubette sise près de l'église.



La signalisation routière dégradée au niveau du pont enjambant la Waeschbach entre Etzling et Kerbach a été remplacée.



De même, la signalisation routière a été mise en conformité à l'entrée des rues du 18 Février et St Hubert.



Au sous-sol de l'école élémentaire, une porte coulissante a été installée afin de créer une séparation entre la salle du périscolaire et la salle d'anglais.

Aux abords de cette même école et de la caserne des pompiers, des grilles ont été installées afin de sécuriser le site et d'éviter des chutes.



Avant travaux

Après travaux



Travaux réalisés par la communauté d'agglomération :



La piste cyclable

Les travaux commencés en fin d'année 2019, sur le chemin reliant l'Ackerbusch à la rue de la forêt, afin d'y aménager le tronçon de la piste cyclable entre Güdingen et Tenteling, se sont achevés par la pose d'un enrobé et la mise en place de la signalétique.



Une étude est actuellement en cours pour déterminer la continuité de ce tracé entre les villages d'Etzling et de Kerbach. Celui-ci devrait emprunter l'ancien chemin des moulins passant par la morgue et rejoignant l'ancien moulin du village, à l'entrée Sud-Est de Kerbach.

L'adduction d'eau de la commune d'Alsting.

Des travaux ont été entrepris au cours de cette année afin de réaliser le raccordement au réseau d'eau potable communautaire de la commune d'Alsting. Une conduite d'un diamètre de 200mm a été posée sur une longueur de 3300 mètres entre le château d'eau de Spicheren et le réservoir d'Alsting. Le tracé longe la carrière de la Kreutheck avant de traverser le bois du Ermerich.



La fibre optique.

Le déploiement de la fibre s'est poursuivi tout au long de l'année et s'est achevé par la liaison au réseau principal de Spicheren. Deux boîtiers de distribution ont été posés, le premier sur la place du monument aux morts et le second près de l'intersection de la rue principale et de la rue de Stiring-Wendel. Des boîtiers de dérivation ont été mis en place à proximité des points de distribution.

Le raccordement aux foyers a commencé à la fin de l'année et se poursuivra tout au long de l'année 2021.



Toutes les personnes intéressées par le raccordement à la fibre sont invitées à s'adresser directement à :

REGIE FIBRAGGLO

EURODEV CENTER – 4, RUE JULES VERNES 57600 FORBACH (Eurozone)

Tél : 03.72.36.22.22 - Email : contact@fibragglo.fr - ou p.kieffer@fibre-agglo.fr

Site : www.fibragglo.fr

L'Avenir de la télévision locale

Les téléspectateurs se posent évidemment la question du devenir de la Télévision locale. La réponse est simple : la diffusion s'arrêtera lorsque le réseau local sera remplacé par la fibre optique de la Communauté d'Agglomération. La chaîne locale ne pourra pas être diffusée sur le nouveau réseau télévisé.

Que deviendra alors l'association TELEK ?

- * soit continuation mais en diffusant les messages et éventuellement les reportages sur internet. Cette solution ne peut être envisagée par une commune toute seule car trop onéreuse. Des contacts ont été pris avec des communes voisines. Ces communes réussiront-elles à s'unir pour réduire ainsi les frais de diffusion ?

- * soit continuation avec d'autres objectifs sous forme de club photo-vidéo par exemple, avec reportages à la demande des associations, réalisation de DVD, diffusion sur internet, initiation au matériel et logiciels vidéo à condition qu'il y ait suffisamment de personnes intéressées pour diriger l'association.

- * Soit dissolution de l'association, s'il n'y a pas assez de personnes pour s'en occuper.



Décorations de Noël, avec les remerciements de la collectivité pour les propriétaires des maisons.



LE FLEURISSEMENT

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les membres de la commission des maisons fleuries prennent en photos les maisons à présenter au jury, sans inscription préalable.

Les lauréats sont éliminés de la sélection pendant trois ans.

Cette année, c'est un jury composé de membres du conseil municipal de BOUSBACH qui a désigné les gagnants.



Les lauréats :



M. et Mme JAKIMOWITSCH Paul
Rue de Châtelailon

M. et Mme BRETTAR Marc
6 rue Ste Croix



M. et Mme GOERINGER René

Rue Bel-Air



M. et Mme WACK Jean-Paul
1 rue des Vergers



M. et Mme BOUCHBACHER Jean-Nicolas
1 rue de Spicheren



M. et Mme STEINMETZ Laurent Impasse du
Capitaine Greff.



LES EXPATRIES

D'ETZLING à WENNS (Autriche)

Je me présente en quelques mots, je m'appelle Marie ROVEDO, j'ai 32 ans et j'ai grandi à ETZLING. Par la suite, j'ai fait des études de langues je me suis orientée vers un bachelor économie et langues étrangères à La FAC de Nancy.



Marie, les doigts en V en 1997 à Etzling, lors d'une fête d'anniversaire

En troisième année, nous devions passer un semestre à l'étranger dans le cadre d'un stage. L'été précédent, j'étais en vacances au Tyrol, cela m'a permis de rencontrer quelques étudiants étrangers qui travaillaient là-bas. Ce qu'ils m'ont raconté m'a séduit et je me suis engagée pour six mois à VIENNE. Mon semestre fini, j'ai obtenu un stage dans une entreprise de transport et logistique qui m'a directement offert un emploi à la suite de mon stage. Ce furent sept merveilleuses années passées à VIENNE. Pendant ces années, je me suis rendue trois années de suite au bal tyrolien organisé par la région du Tyrol avec présentation de différentes régions chaque année. La 3ème année ils ont présenté le "Pitztal" et son carnaval appelé "Fasnacht" et bim, j'y ai rencontré mon compagnon Florian. Je suis partie un an après pour le Tyrol. J'y ai exercé un travail à l'Ecole de ski du « Hochzeiger » comme hôtesse d'accueil. Depuis 2014, j'habite à WENNS im PITZTAL. En 2015, j'ai accouché de mon fils Maximilian, j'ai aussi donné des cours de français à des écoliers qui en avaient besoin à WENNS. En 2018 est né mon second fils Raphael, je me suis consacrée ensuite au travail à la ferme tout en m'occupant de mes enfants.



Nous habitons à 1500 m d'altitude dans une petite ferme typique de la région où nous avons la chance de consommer directement nos propres produits (viande, lait, beurre, yaourts, fruits, légumes).



Tout cela me fait souvent penser à mon enfance dans la rue des Moulins chez mes grands parents. En étant gamin, on jouait dans l'étable avec les chats, les lapins, on allait planter nos légumes dans le jardin, on partait avec le tracteur faucher l'herbe pour les animaux et tout ça mes grands-parents ont su me le faire découvrir. Quelque part cela m'a marquée et j'ai maintenant la chance de montrer à mes enfants et à l'étranger, l'importance de ces petites choses que j'avais apprises à ETZLING au contact de mes grands-parents.

Photo de WENNS

Photo de ma famille avec notre vache lors de la transhumance cette année



Une page d'évasion ...

GUYANE ~~~ La Guyane ~~~



LA RÉGION



... Une destination touristique méconnue

A quelques 9 heures de vol de Paris s'offre à nous une terre d'aventures trop souvent mésestimée, le département français de la Guyane (en Amérindien "**Terre d'eaux abondantes**"). Une mosaïque de peuples et de cultures, une porte d'entrée sur la forêt amazonienne considérée comme le poumon de la terre.

Une histoire chargée de conquêtes et de souffrances

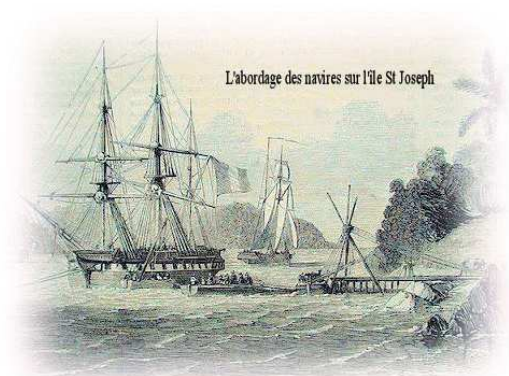
Située de l'autre côté de l'Océan Atlantique, dans les régions qui avoisinent l'Équateur en Amérique du Sud, la Guyane est une vaste contrée qui, pendant des siècles, a, tour à tour, fait naître les espérances les plus folles (on la considérait comme un Eldorado) ou causé l'épouvante pour ceux que le service y destinait (déportations, bagnes, maladie ...).

Peuplée d'Amérindiens (à partir de 6000 avant notre ère), ses côtes furent longées en 1498 par **Christophe Colomb** qui ne jugera pas utile d'y accoster. La découverte de ce territoire est concédée à l'explorateur français **Vincent Pinson** vers 1499. En 1500, d'autres conquérants espagnols tenteront d'explorer ce territoire mais les obstacles naturels les feront renoncer.

A partir de 1626, la France veut faire de la Guyane une colonie de peuplement. Malheureusement les hommes seront décimés par la maladie (fièvre jaune, paludisme, ...). Après une période sous domination Hollandaise, la France débute l'exploitation du coton, de la canne à sucre, du café, de la vanille ou encore des bois exotiques en ayant recours aux esclaves originaires d'Afrique. Une nouvelle tentative de peuplement (de 1763 à 1765) sera vouée à l'échec (sur 15.000 émigrants, 10.000 environ ne résisteront pas aux duretés de la vie locale). Les "survivants" iront se réfugier sur les îles du Diable (au nombre de trois) qu'on dénommera par la suite les îles du Salut. En 1794 (période révolutionnaire) l'esclavagisme est aboli et l'une des trois îles du Salut sera rebaptisée l'île du Diable et servira de lieu de déportation politique (sous le Directoire).

1802, Bonaparte restaure l'esclavagisme, des révoltes éclatent, les communautés noires vont fuir la Guyane. Il faut remplacer cette main d'œuvre bon marché ... Pour pallier ce manque, on instaure les bagnes à Cayenne, St Laurent du Maroni et sur les îles du Salut (l'île du Diable pour l'isolement strict, l'île St Joseph pour les bagnes et l'île Royale pour l'administration) qui accueilleront jusqu'à 90.000 forçats.

En 1946, le territoire obtient le statut de département d'outre-mer puis en 1964 débutent les travaux de construction du Centre spatial de Kourou qui verra le lancement de la première sonde en 1968.



Des sites offrant une remarquable diversité

La richesse de ses lieux et la beauté de ses paysages font de ce territoire un paradis à découvrir autant pour les amoureux de la nature que pour les amateurs d'aventures.

La Guyane jouit d'un climat équatorial, la température est constante toute l'année et avoisine les 30 °. Quelques averses tropicales rythment le quotidien de mars à mi-avril mais ces pluies, qui ne font pas baisser les températures, laissent très vite place à un radieux soleil. Le fort taux d'humidité peut s'avérer dérangeant mais le voyageur s'y adapte très vite.



La vie s'organise essentiellement le long de la côte le l'océan Atlantique. Au Nord-Ouest, la frontière avec le Surinam est marquée par le Maroni et au sud-Est c'est l'Oyapock qui la sépare du Brésil. Plus on s'enfonce vers l'intérieur des terres, plus les voies de communication se raréfient.



*Les principales villes sont côtières. **CAYENNE**, chef lieu du département, vous accueillera sur son aéroport (grandes lignes) 'Félix Eboué'. Fondée en 1879 elle compte aujourd'hui près de 60.000 habitants. L'architecture coloniale (maisons créoles) y est omniprésente et certains bâtiments abritent les diverses administrations. Les commerces, restaurants, hôtels et sites touristiques (jardin botanique, place des palmistes, fort de Cépérou, ...) y sont nombreux et permettent aux visiteurs d'y séjourner en tout confort.*



***KOUROU**, localisée à l'embouchure de son fleuve éponyme, abrite le centre spatial guyanais (CSG) depuis 1965. De longues plages de sable bordent la côte Atlantique, elles sont délimitées au nord par des mangroves. Les eaux de l'Atlantique y sont de couleur brunâtre ; il s'agit d'un phénomène dû aux sédiments déposés par de nombreuses rivières amazoniennes. Malgré cet aspect, la baignade reste agréable grâce à une température de l'eau avoisinant les 28 degrés.*

***SAINT-LAURENT-DU-MARONI**, à 250 km de Cayenne, est située à l'amont de l'embouchure du Maroni. De nombreuses ethnies y cohabitent (Créoles, Amérindiens, Hmongs, Indiens, Bushinenge) ainsi que des populations étrangères (Haïtiens, Surinamais, Brésiliens, ...).*



Originellement construite par et pour l'administration pénitentiaire, beaucoup de bâtiments officiels sont d'un style unique d'architecture, un mélange des styles coloniaux et pénitentiaires. Des briques faites avec de la terre rouge locale furent fabriquées et utilisées par les bagnards. Ces derniers, en provenance de la France, étaient débarqués en bordure du Fleuve le Maroni et placés dans des camps de la "transportation" (lieux qui sont encore à visiter).

Les "taxis" qui assurent la traversée du Maroni vers le Surinam



A un peu plus d'une heure de navigation depuis le petit port de pêche de Kourou on peu approcher des **îles du Salut**. Constitué de trois îlots de roches volcaniques, cet archipel appartient au CNES (centre national d'études spatiales) en raison de sa situation directement sous la trajectoire des lanceurs des fusées.

L'île Royale accueillait l'administration et un hôpital. L'île St Joseph renfermait les fortes têtes dans des cellules sans toit (des grilles permettaient une surveillance depuis le dessus) alors que l'île du Diable était destinée aux détenus politiques ou de droit commun (cette dernière est d'accès strictement interdit). Alfred **Deyfus** et Guillaume **Seznec** en furent les prisonniers les plus célèbres sans oublier **Papillon** dont le séjour a été décrit dans le livre de Henri **Charrière**.



Île du Diable depuis l'île St Joseph



Un bain en ruine



Les cellules où la nature a repris ses droits



L'hôpital de l'île Royale

Au large de Cayenne et rattachées à la commune de Rémire-Montjoly, les **îlets de Rémire** forment un petit archipel de cinq îles ; La Mère, le Père, le Malingre et les Mamelles (2 îlots). L'île La Mère est la seule à avoir été habitée. D'abord elle fut occupée par une ferme puis par un bain. Par la suite, l'institut Pasteur y a créé un élevage de singes, des saïmiris (ou singes-écureuils). Aujourd'hui l'îlet La Mère n'est plus occupé mais on peut le visiter (à condition de disposer d'une embarcation). Il faudra cependant s'accommoder de l'omniprésence des saïmiris (inoffensifs) et surtout protéger la casse-croûte. D'autres animaux insolites peuvent surgir au détour de rochers.



Un saïmiri



Des iguanes

Revenons à l'intérieur des terres, une visite du **village de Cacao** représente également une sortie incontournable. Depuis quelques années seulement ce village est accessible par une route bitumée. C'est en 1977 que l'État français met à disposition de réfugiés originaires du Laos (communauté d'agriculteurs Hmongs) ce site alors abandonné. Grâce à leur ténacité, ces derniers feront de Cacao le premier fournisseur de produits maraîchers de la Guyane ainsi qu'un grand site touristique (marché dominical très réputé).



Le marché dominical

Immersion dans la forêt

Quittons les bords de l'Atlantique pour nous enfoncer dans la forêt amazonienne. C'est à bord d'une fileuse (canoë muni d'un moteur) que nous pouvons remonter le Kourou depuis son embouchure. D'abord de larges méandres puis au détour d'un confluent, les rives se resserrent. Lorsque le moteur est coupé c'est un bruit assourdissant tout autour de nous. S'entremêlent le vacarme des insectes, des oiseaux, des singes-hurleurs, ... mais on ne les voit pas. L'eau se raréfie, il faut quitter l'embarcation pour la pousser au niveau de bas-fonds. Pas question de perdre la barque, le retour à pied est impossible au travers de cette jungle dans laquelle le balisage du club Vosgien n'existe pas. De plus, le courant change au gré des marées (jusqu'à une dizaine de kilomètres dans les terres). On croise des chasseurs (brésiliens) embarqués qu'on salut simplement. Avant la tombée de la nuit (18h00) il faut installer les hamacs et leur moustiquaire dans la forêt. Il convient d'éviter les insectes et les petites blessures ; dans cette ambiance fortement humide l'infection guette. De nombreux fruits sont à notre disposition mais il faut les connaître pour pouvoir les consommer sans crainte.



Au fil de l'eau



Des rivages sauvages



Une fileuse



Le camp de base



Fleur de caoua



Des plaisirs simples

La Guyane regorge de milles richesses à dévoiler, une véritable terre de découvertes pour celles et ceux en recherche d'aventures. Sur les marchés locaux ce sont des parfums de fruits exotiques mélangés aux poissons et poulets boucanés qui vous enivreront aux côtés des rhums artisanaux.



Des plages sauvages



Un carbet



Le canot quai

Les **carbets** (abri de bois sans mur typique des cultures amérindiennes) installés au bord des rivières vous offriront la possibilité de passer une nuit au cœur d'une véritable jungle. Même si les rivages ne sont pas bercés par une eau limpide, ils conservent un caractère sauvage et mystérieux.

Pour les moins intrépides, le magnifique zoo de **Macouria** vous fera découvrir la faune et la flore d'Amérique du sud au gré d'une randonnée surprenante. Les musées du centre spatial (Kourou) ou du Planeur Bleu (Cacao) vous exposeront soit une technologie étonnante soit une plongée dans la nature amazonienne et le passé du territoire.



Alors, à bientôt en Guyane ?

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

L'assemblée générale s'est tenue le 10 février 2020 dans la salle polyvalente d'Etzling sous la présidence de M. HAMM Gérard. A cette occasion, M. DAHLEM Hubert a été décoré de la médaille de bronze de l'Union Fédérale des Associations Françaises d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre.



M. DAHLEM Hubert
Le Récipiendaire



Début mars, en raison de la Covid 19 et des mesures sanitaires imposées, la vie associative est entrée en léthargie et aucune manifestation publique n'a eu lieu au cours de l'année.



Composition du Comité de direction

Président : René DAHLEM - Tél. : 06 59 36 60 11

Vice-président : Philippe RUDNIK

Secrétaire et adjoint : Michel BOUSENDORFER et Pascal CARTIER

Trésorier et adjoint : René LUDWIG et Pierre KIRSCH

Assesseur : Joseph FURGAL

Réviseurs des comptes : Daniel FRITZ et Jean-Luc JEHIN

Animateurs : René DAHLEM et René LUDWIG

Activités

Mise à jour infographique et diffusion sur le canal local des messages fournis **par les responsables des associations ou autres structures.**

Reportages sur les événements se déroulant dans la commune, suivis de la diffusion sur le canal local pendant deux semaines. Evidemment avec la Covid, les associations sont toutes en sommeil, il ya donc peu d'informations à diffuser.

Si vous êtes intéressé par des reportages diffusés précédemment, prenez contact avec un des animateurs : des copies numérisées sur DVD ou clé USB de ces enregistrements peuvent être obtenues sur demande adressée aux animateurs. René DAHLEM - Tél. : 06 59 36 60 11 ou René LUDWIG _ Tél. : 06 04 48 14 59

Objectifs

La Télévision locale essaie d'être le reflet de la vie de notre commune. Cet objectif n'est réalisable que **si les associations et autres structures communales informent l'équipe d'animation de leurs manifestations.** Ces informations peuvent leur parvenir par différents moyens :

- par écrit en déposant la lettre en mairie.
- par courriel à l'adresse internet : telek@rtvc.fr ou teletzker@gmail.com
- enfin en contactant directement un des animateurs (René Dahlem ou René Ludwig)

Avenir de la télévision locale

Nos fidèles téléspectateurs se posent évidemment la question du devenir de la Télévision locale. La réponse est simple : la diffusion s'arrêtera lorsque le réseau local sera remplacé par la fibre optique de la Communauté d'Agglomération (vraisemblablement au 1^{er} trimestre 2021). La chaîne locale ne pourra pas être diffusée sur le nouveau réseau télévisé.

Que deviendra alors l'association TELEK ?

* soit continuation sous la forme d'un WebTV sur internet. Cette solution ne peut pas être envisagée par une commune toute seule car trop onéreuse. Des contacts ont été pris avec des communes voisines. Mais actuellement avec la pandémie, ces communes ont d'autres préoccupations.

* soit continuation avec d'autres objectifs sous forme de club photo-vidéo par exemple, avec reportages à la demande des associations, réalisation de DVD, diffusion sur internet, initiation au matériel et logiciels vidéo à condition qu'il y ait suffisamment de personnes intéressées pour diriger l'association.

* Soit dissolution de l'association, s'il n'y a pas assez de personnes pour s'en occuper.

Si vous avez des idées, n'hésitez pas à en faire part à un membre du comité ou un des animateurs ou en mairie qui transmettra. Il n'est pas trop tôt pour y réfléchir afin de trouver une solution.

CALENDRIER DES FETES ASSOCIATIVES
Pour 2021

Mois	dates	
JANVIER		
FE VRIER		
MARS		
AVRIL	17/18	ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES
MAI	15/16	LIBERTY DANCERS soirée dansante
JUIN	05/06	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
	12/13	PEINTURE ET DESSIN
	19/20	UNION SPORTIVE D'ETZLING (football) Fête de la musique
	26/27	ASSOCIATION VOLLEY BALL D'ETZLING Tournoi
JUILLET	03/04	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES Fête des écoles
SEPTEMBRE	04/05	MOTO CLUB LES PETROLETZLINGEOISES Repas interne ou soirée couscous
	25/26	VAE VINTAGE AUTOMOBILE ETZLING
OCTOBRE	09/10	UNION SPORTIVE D'ETZLING (football)
	16/17	MAIRIE Repas des anciens
NOVEMBRE	06/07	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS Soirée disco
	27/28	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS Sainte Barbe
DECEMBRE	03/04	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES Fête de Noël - Saint Nicolas

NOTA :

Il ne pourra s'appliquer que si la situation sanitaire et les instances gouvernementales le permettent
Le complexe polyvalent d'Etzling est actuellement fermé